

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
DE LA FACULTE DE PHYSIQUE DU 21 FEVRIER 2011**

Etaient présents : Mmes et MM Aanesland, Bassereau, Benichou, Bonneau, Chamarro, Créte, d'Astuto, Dufour, Frigerio, Gigan, Laurat, Lemarchand, Menguy, Nemer, Oriou, Perzynski, Rueff, Saïtta, Stehlé, Teixeira, Vincent

P. Boissé, Directeur de la faculté

F. Marchand, responsable administrative

Avaient remis procuration : Mmes et MM. Bassler, Bove, Debbasch, Issautier, Jacquinot, Raimond, Rezeau

Etaient excusés : Mmes Michel, Schwob

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
 - 2) Approbation du PV de la réunion du 1/12/2010
 - 3) Présentation et vote du tableau de service des enseignants-chercheurs (2010-2011)
 - 4) Résultat des arbitrages concernant nos demandes de postes de personnels IATOS
 - 5) Information sur la préparation du prochain contrat quinquennal 2014-2018
 - 6) Information sur un éventuel rapprochement entre les facultés de physique et de chimie
-

P. Boissé informe le conseil que Karine Issautier (LESIA) a été élue en remplacement de D. Lacour comme représentante des chercheurs B. Dans l'impossibilité de venir, elle a remis une procuration.

Il présente ensuite M. Sylvain Gigan (Institut Langevin) dont la nomination avait été validée par le conseil du 1/12/2010.

1) Monsieur Matteo d'Astuto est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du PV de la réunion du 1/12/2010.

Après des corrections mineures proposées par M. Boissé, le procès-verbal du 1/12 est approuvé à l'unanimité.

3) Présentation et vote du tableau de service (TdS) des enseignants-chercheurs (2010-2011).

La présentation est effectuée par Nicolas Menguy.

L'effectif des enseignants apparait en augmentation ; cela est dû au fait que les enseignants de la section 37 sont intégrés cette année au TdS, contrairement à l'an dernier. Le potentiel d'enseignement atteint ainsi environ 43 800 heures et les Activités Pédagogiques et d'Intérêt Collectif représentent un total de 9 200 HETD.

A l'heure actuelle, les enseignants de l'IAP sont comptabilisés à part (en tant qu'UFR 934) dans le TdS de la Faculté de Physique, ce qui complique notablement les bilans ; il faudrait rationaliser cette situation. Suit une discussion sur la distribution des charges effectives des enseignants par rapport à leur charge statutaire. Une grande majorité est centrée autour de 100% (soit un service complet), mais on constate une certaine dispersion avec des valeurs atteignant 50% ou à l'inverse 150%. *Le problème du positionnement dans la Faculté des enseignants-chercheurs de la section 37 relevant de l'UFR 918 (Terre Environnement, Biodiversité) est évoqué ; il conviendra d'avoir un échange avec les enseignants concernés et les responsables de l'UFR 918.*

M. Menguy souligne le bon fonctionnement de la base commune : ce nouvel outil généralise à l'ensemble de l'Université le TdS mis en place par notre faculté. *M. Menguy évoque également une réactualisation du TdS qui devrait permettre une meilleure efficacité dans son utilisation future.*

Une attention particulière doit être portée aux UEs de M1 et M2, dont certaines présentent un nombre d'étudiants faible. M. Boissé note que pour certains M2, les étudiants comptabilisés sont seulement ceux inscrits à l'UPMC alors que les formations étant cohabilitées, les UEs sont suivies par des étudiants inscrits dans d'autres établissements ; dans ce cas, des enseignants des établissements cohabilités contribuent au fonctionnement de la formation.

M. Menguy note que les activités donnant droit aux décharges ne sont pas comptabilisées de façon parfaitement homogène dans les différentes UFRs. Une harmonisation est en cours, en particulier avec les chimistes (une réunion a eu lieu à ce sujet). M. Frigerio souligne que la façon de prendre en compte les responsabilités d'UEs est différente entre les facultés de physique et de chimie, ce qui présente quelques difficultés lors de l'attribution des primes PIP.

M. Frigerio note que la préparation de la nouvelle maquette pour le futur plan quinquennal va débiter et qu'à cette occasion, il serait bon d'éviter la dispersion actuelle et de proposer des UEs plus grosses. Pour ce nouveau plan, les enseignants-chercheurs qui auront mis en place une nouvelle UE seront prioritaires pour y enseigner. Cela mis à part, la règle de la rotation au après 4 ans est importante pour ouvrir toutes les UEs aux nouveaux enseignants.

Mme Chamarro souligne la nécessité d'organiser suffisamment avant leur départ les responsables d'UEs. M. Boissé répond qu'il faudrait en effet identifier les responsables actuels qui devront être remplacés à court terme et que cette question sera discutée lors du prochain bureau.

M Saitta pose une question sur la case CC (contrôle continu). M Menguy répond qu'à l'avenir il y aura une case pour chaque activité : cours, travaux pratiques et dirigés, contrôle continu et administration.

M. Menguy pose le problème des missions d'enseignement des doctorants. M Frigerio explique que la date tardive du démarrage de ces missions (1^{er} octobre, comme le contrat doctoral) a posé problème cette année et qu'une évolution l'an prochain est envisagée permettant de faire intervenir les moniteurs dès la rentrée (une possibilité est qu'ils aient un statut de stagiaire en septembre).

Le Tableau de Service est approuvé à l'unanimité.

4) Résultat des arbitrages concernant nos demandes de postes de personnels IATOS.

M Boissé commente les résultats des demandes de postes IATOS, qui lui ont été transmis en janvier dernier (cf Annexe 1).

5) Information sur la préparation du prochain contrat quinquennal 2014-2018.

M. Boissé transmet au conseil quelques informations sur la préparation du prochain contrat quinquennal 2014-2018, présentées lors du séminaire avec la présidence à Chantilly, les 14 et 15 janvier dernier. Le projet d'établissement sera préparé dans le nouveau contexte du PRES (Paris 2, 4, 6 avec INSEAD, UTC, MNHM) et sera cohérent avec l'Idex SUPER (pré-projet déposé en janvier, projet définitif à soumettre en juin). Peu d'informations ont été fournies jusqu'à maintenant, aussi il est envisagé de demander à M. Chambaz de venir présenter le projet devant le conseil dans une prochaine réunion, à moins qu'une présentation générale ne soit faite à l'UPMC.

Mme Chamarro, fait remarquer que dans le groupe d'étude pour la réforme du L1, il n'y a pas de physicien. M. Boissé répond que ce groupe émane du directoire des formations ; Mme L. Julien est donc la seule qui pourrait y participer. Un travail de réflexion interne à la faculté à propos du L1 a déjà démarré ; il faut le poursuivre pour être en mesure de proposer des idées. M. Frigerio note que l'interprétation courante de l'ECTS à l'UPMC - 1ECTS = 10 heures d'enseignement - ne correspond pas à la définition européenne : 1 ECTS = 25 heures de travail de l'étudiant. Il faudra prendre en compte ce point dans la prochaine réforme. M. Frigerio suggère de désigner au sein de la faculté, un coordinateur pour la préparation du volet « enseignement » du plan quinquennal.

6) Information sur un éventuel rapprochement entre les facultés de physique et de chimie.

M. Boissé mentionne quelques motivations possibles pour cet éventuel rapprochement :

- i) l'interface physique-chimie est très actif (projets labex communs avec la chimie), ce qui est une spécificité de l'UPMC par rapport aux autres universités parisiennes
- ii) la physique et la chimie sont dans le même pôle (2).

La discussion est ouverte. Plusieurs membres du conseil font remarquer qu'il existe des thématiques très éloignées de cette interface au sein de la faculté de physique. Par ailleurs, il y a d'autres interfaces aussi importantes avec les mathématiques, les sciences du vivant, l'ingénierie.

R. Perzynski expose le problème que rencontrent des chercheurs dans certaines thématiques en chimie, qui sont obligés de recruter des physiciens quand les candidats chimistes n'ont pas la formation adéquate. A. Lemarchand insiste sur le fait que les étudiants en chimie auraient besoin d'une formation plus poussée en physique et mathématiques et qu'un rapprochement entre les 2 UFR permettrait d'effectuer cela plus facilement.

B. Croset ajoute que la taille d'une telle faculté « physique – chimie » ne manquerait pas de poser des problèmes de gestion. P. Boissé souligne qu'il est important d'avoir des contacts directs avec les membres de la faculté, ce qui ne serait plus possible dans une UFR aussi vaste. C. Nemer s'inquiète du sort des personnels IATOS dans une telle composante élargie, elle ne voudrait pas qu'ils en soient réduits à servir de « variable d'ajustement ».

J.M. Frigerio fait un rapprochement avec ce qui s'est passé lors de la création de l'UFR d'ingénierie : le regroupement de la mécanique, de l'informatique et de l'électronique a entraîné des difficultés de gestion des dossiers de promotion.

Le conseil pense que l'on aurait un problème de visibilité de certaines activités de recherche, dans une faculté commune physique-chimie. En particulier, B. Croset pense que cette fusion serait déstructurante et négative pour les thématiques trop éloignées de l'interface. S. Bonneau serait favorable à une plus grande coopération entre les deux facultés plutôt qu'à une fusion. M. Chamarro rappelle que les échanges sont déjà actifs entre la physique et la chimie dans certains domaines.

P. Boissé conclut que le sentiment général du conseil de la faculté de physique est que ses membres ne voient pas d'avantage évident à cette fusion, sauf pour les thématiques situées à l'interface, alors que plusieurs inconvénients sont clairement identifiés. B. Croset souligne qu'il est néanmoins important d'augmenter les échanges entre les deux facultés (demandes de postes communes, actions concernant les formations, etc), notamment pour les thématiques à l'interface.

Le conseil décide de s'informer de l'avis exprimé par les chimistes et d'en parler avec les membres physiciens du directoire.

7) Question diverses.

M. Frigerio annonce que les postes enseignants-chercheurs sont publiés ; les comités de sélection sont en cours de constitution. Les concours auront lieu en avril et mai.

Pour les années à venir, la composition des groupes d'expert va changer ; les règles sont en cours de définition. B. Croset se demande s'il y aura un collège électoral commun (enseignants-chercheurs/chercheurs), et pose le problème du poids excessif que pourraient avoir les chercheurs dans ce cas.

Mme Chamarro annonce que le prochain « café de la faculté » aura lieu le lundi 28 février à 13h30.

UFR 925

Classement	Structure de niveau 3	Type de dotation accordé	Mode de pourvoi attribué	Nature du financement	Intitulé Du Poste	BAP	Emploi type	Corps demandé	Catégorie FP	Quotité	Corps accordé	Statut accordé	Motif de la demande	Pour information, nom de l'agent en poste
8	ADMINISTRATION DE L'UFR 925	Annulation			adjoint en gestion administrative -secrétariat pédagogique L1	J	Adjoint en gestion administrative	ATRF	C	1,00	ATRF		-	Non précisé
10	UMR 7588 INSTITUT DES NANOSCIENCES DE PARIS	Contractuel CDD	Ressources UPPMC	Ingenieur en instrumentation scientifique et en contrôle/commande	C	Ingenieur en contrôle/commande en instrumentation	IGE	IGE	A	1,00	IGE	Contractuel	-	Jacques MEROT
14	UMR 8108 ETUDES SPACIALES ET INSTRUMENTATION EN ASTROPHYS.	Creation	Concours	Ressources UPPMC	Ingenieur en optique adaptative pour l'ophtalmologie	C	Ingenieur en conception et développement en expérimentation	IGR	A	1,00	IGR	Titulaire	-	Marie BLAVIER
9	FRE 3231 LABORATOIRE JEAN PERRIN	Contractuel CDD	Ressources UPPMC	technicien en réalisation mécanique	C	Technicien en fabrication mécanique	TECH	TECH	B	1,00	TECH	Contractuel	-	
7	ADMINISTRATION DE L'UFR 925	Contractuel CDD	Ressources UPPMC	gestionnaire de parc informatique	E	Gestionnaire de parc informatique et télécommunications	ASIRF	ASIRF	A	1,00	ASI	Contractuel	Mutation	CHENIOT Ivan
Hors classement	LPMMH	Concours	Ressources UPPMC	Ingenieur en techniques expérimentales	C	Ingenieur en techniques expérimentales	IGE	IGE	A	1,00	IGE	Titulaire	Retraite	José LANUZA
Hors classement	MASTER DE PHYSIQUE ET APPLICATIONS	Remplacement	Mobilité interne et externe	Adjoint technique à la plateforme expérimentale du master, parcours M1 et spécialité M2 "Education et Formation"	C	Adjoint en instrumentation scientifique expérimentation et mesure	ATRIF	ATRIF	C	1,00	ATRIF	Agents UPPMC (*) ou titulaire hors UPPMC	Mutation	Ngoc Minh NGUYEN
Hors classement	TP de licence/Plateforme d'optique	Mobilité interne et externe	Ressources UPPMC	Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure	C	Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure	TECH	TECH	B	1,00	TCH	Agents UPPMC (*) ou titulaire hors UPPMC	Nomination concours	Quentin DERMIGNY/Ludovic DELBES
Hors classement	UMR 7095 Institut Astrophysique de Paris	Concours	Ressources UPPMC	Gestionnaire de parc informatique pour le Projet PLANCK SURVEYOR	E	Gestionnaire de parc informatique et télécommunications	ASIRF	ASIRF	A	1,00	ASI	Titulaire	Concours	Alexis QUENTIN
1	UMR 7588 INSTITUT DES NANOSCIENCES DE PARIS	Revalorisation	Concours	Ressources UPPMC	gestionnaire financier et comptable	J	Gestionnaire financier et comptable	TECH	B	1,00	TECH	Titulaire	-	Valérie GUEZO
2	ADMINISTRATION DE L'UFR 925	Concours	Ressources UPPMC	secrétariat pédagogique de Licence ou Master	J	Technicien en formationnel et en orientation - insertion professionnelle	TECH	TECH	B	1,00	TECH	Titulaire	-	Non précisé

UFR 925

Classement	Structure de niveau 3	Type de dotation accordée	Mode de pourvoi attribué	Nature du financement	Intitulé Du Poste	BAP	Emploi type	Corps demande	Catégorie FP	Quotité	Corps accordé	Statut accordé	Motif de la demande	Pour information, nom de l'agent en poste
3	ADMINISTRATION DE L'UFR 925	Revalorisation	Concours	Ressources UPPMC	responsable technique de la collection d'expériences de physique	C	Assistant en instrumentation scientifique et techniques expérimentales	ASIRF	A	1,00	ASI	Titulaire	-	Jean François PLANES
4	LECNCE DE PHYSIQUE	Stabilisation	Concours	Ressources UPPMC	adjoit en gestion administrative -secrétariat pédagogique L3	J	Adjoit en gestion administrative	ATRF	C	1,00	ATRF	Titulaire	Fin de contrat	JOSEPH Jessy
5	UMR 8552 LABO KASTLER-BROSSEL		Concours	Ressources UPPMC	technicien en fabrication mécanique	C	Technicien en fabrication mécanique	TECH	B	1,00	TECH	Titulaire	Fin de contrat	Arnaud LECLERCQ
6	UMR 7800 PHYSIQUE THEORIQUE DE LA MATIERE CONDENSEE		Concours	Ressources UPPMC	secrétaire administratif et gestionnaire secondaire financier et comptable	J	Technicien en gestion administrative	TECH	B	1,00	TECH	Titulaire	Fin de contrat	CRUZEL Liliane

(*) Titulaire UPPMC ou contractuel UPPMC ayant une ancienneté de plus de 3 ans